

FEUILLE INFO N°11 MARS 2010

Siège : mairie 73500 Modane - 04-79-56-86-47

ÉDITO

Par André CHAMPION. Président de RÉAGIR !

vivre.
en maurienne



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT



BELLERIVE FOUNDATION
SWITZERLAND



Depuis quelques années les politiques, très largement relayés par les médias, ont lancé la mode du "développement durable". Chaque jour élus ou présentateurs d'émissions télé et radio en "tartinent" leurs discours ou interventions. Tout est promu «vert», «durable», «écologique»: motos, autos, 4 x 4, lessives, et même l'aéroport de Notre Dame des Landes près de Nantes.

Les élections permettaient aux candidats de promettre toujours plus en faisant de moins en moins, sans réaction des citoyens. Encouragé par cette passivité, notre gouvernement a décidé de les conjuguer à la nouvelle mode et lancé le « Grenelle de l'Environnement 1 » Celui-ci devait déboucher sur une autre politique des transports : moins d'autoroutes, un transfert modal du fret. Chacun peut juger de son absence de résultat. Les associations de défense de l'environnement sont mécontentes ? Qu'à cela ne tienne, on organise le « Grenelle de l'Environnement 2 » Qu'en ressort-il ?

À l'échelon international, les Etats ne sont pas en reste. Grand battage médiatique pour le sommet de Copenhague en décembre 2009. Compte tenu du coût total de ce grand cirque (préparation, déplacements, expertises, buffets, plaquettes, forces de l'ordre et autres amusements) et son fiasco, n'importe quelle entreprise licencierait immédiatement ses employés ou cadres faisant état d'une telle incapacité.

Au Fréjus, une LARGE galerie de sécurité pour le tunnel routier est en cours de percement. Il nous a été PROMIS qu'elle ne servirait JAMAIS de second tube de circulation (voir les nombreux articles dans la presse régionale, le mémoire du Préfet en réponse à notre action judiciaire auprès du Tribunal Administratif ou les déclarations des dirigeants de la SFTRF) Toutefois, il nous a été précisé que si un tel projet était un jour présenté, il y aurait lieu, au préalable, de lancer une Enquête publique (formalité dont l'inutilité n'est plus à démontrer) et possibilité de saisir les instances judiciaires compétentes pour faire annuler ce projet. Oui, mais le tube sera déjà percé et le temps que le jugement soit rendu ...

Toujours des promesses, toujours des atteintes à l'environnement.
Il ne nous reste plus qu'à espérer que le trafic de fret en Maurienne reste à son stade actuel, mais rien n'est moins sûr.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 2 avril 2010

20h00

Salle Polyvalente (gymnase)

St MICHEL de Mne

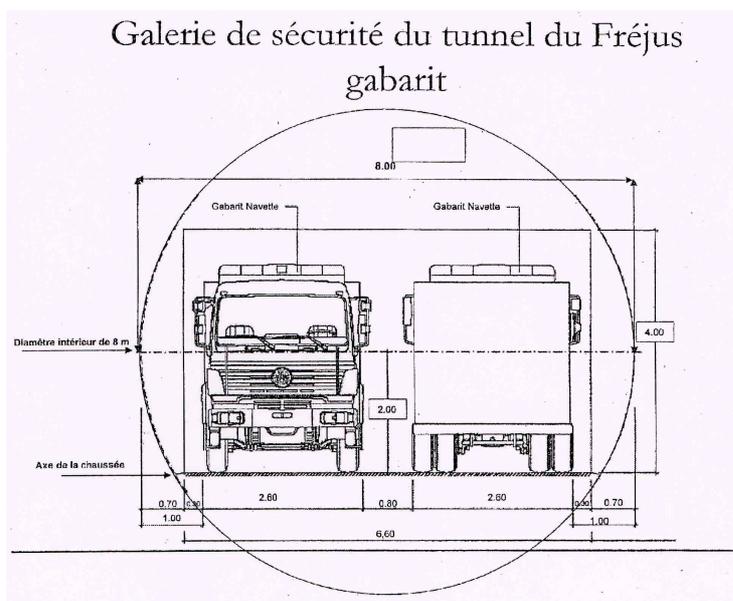
INVITATION



GREENPEACE

FRÉJUS : D'UN... À DEUX TUNNELS !

- **24 mars 1999** : grave incendie dans le tunnel routier du Mt Blanc avec 39 morts.
- **15 avril 1999** : création de Réagir !
- **Année 2001** : la sécurité dans les tunnels s'avère déficiente et l'État décide, dans le courant de l'année, la construction d'une galerie de sécurité au Fréjus, distincte du tube principal.
- **25 février 2003** : appel d'offre d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour une galerie de sécurité de 4m80 avec rameaux de liaison tous les 400m ; - délai d'exécution : 6 ans - coût estimé 230 millions d'euros (*Nota : à ce jour, elle serait en service, si la sécurité avait été réellement la priorité*).
- **Début 2005** : la largeur de la galerie est portée à 5m50.
- **4 Juin 2005** : incendie de poids lourds dans le tunnel routier du Fréjus : 2 morts.
- **9 juillet 2005** : marche et manifestation sur la plateforme du tunnel des associations avec une quinzaine d'élus contre un éventuel doublement du tunnel routier du Fréjus, suivies de plusieurs autres actions dans ce sens dont certaines en Italie.
- **28 avril 2006** : réunion entre la Commission Intergouvernementale du Contrôle du Tunnel Routier et les Ministres Français et Italiens pour une proposition d'une galerie de 8m – soit un gabarit de 6,60m de largeur sur 4m de hauteur.
- **10 mai 2006** : communiqué de presse de la SFTRF précisant que cette galerie n'est pas destinée au trafic, car techniquement elle ne permettrait pas d'accueillir plus d'une seule file de circulation (*D'après le plan de coupe 2 camions de sécurité plus larges que les PL normaux pourront se croiser à vitesse de 50 km/h !*)
- **15 décembre 2007** : Enquête publique. Nous avons organisé une campagne de sensibilisation. Le Commissaire Enquêteur a reçu **936 avis « CONTRE »** le surdimensionnement de la galerie, (associations, particuliers, communes, villes, Conseil Régional, Conseil Général, Syndicat du Pays de Maurienne) et seulement 1 avis « POUR ».
- **22 février 2008** : malgré cette mobilisation, le rapport du Commissaire enquêteur est délivré avec AVIS FAVORABLE et la recommandation de **créer 2 tubes de circulation à voie unique**.
- **26 juin 2008** : arrêté préfectoral d'Utilité Publique pour cette galerie de 8m.
- **Août 2008** : dépôt d'un RECOURS auprès du TRIBUNAL ADMINISTRATIF de Grenoble contre cet arrêté Préfectoral, par RÉAGIR !, VIVRE EN MAURIENNE, l'ARSMB, la FNAUT et la FRAPNA. Un soutien financier nous est venu de nos adhérents, l'association ANTICAC, plusieurs Communes de Maurienne, la Communauté de Communes Maurienne-Galibier et le Comité de Préservation du Village LES HOUCHES.
- **juin 2009** : lancement des travaux sur la plateforme du tunnel par la SFTRF et dépôt d'un référé auprès du TRIBUNAL ADMINISTRATIF de GRENOBLE par les associations, **référé jugé le 29 juin** dont nous avons été déboutés .
- **29 août 2009** : participation de Réagir ! à la manifestation contre le doublement du Fréjus organisée par nos amis italiens à Oulx.
- **14 Novembre 2010** : manifestation à Modane en présence d'Yves Paccalet contre le doublement du Fréjus (*voir ci-après*).



CONCLUSION

Qui paiera ? La situation financière de la SFTRF est mauvaise du fait notamment de la baisse de trafic engendrée par la crise économique. Le contribuable ? (*voir ci-après*). L'utilisateur ? Si oui, lequel : véhicules légers ou poids lourds ? (*ces derniers ayant déjà bénéficié de détaxation sur le gas-oil*).

Quel avenir pour le tunnel routier du Fréjus ?

La route d'accès au tunnel routier du Mont Blanc nécessitera d'importants travaux dans les années à venir. Au vu des contraintes géographiques du secteur, le trafic devra être dévié vers d'autres voies de circulation...

Quelle est la plus proche déviation ?

En février 2007 (avant la crise), M. Christian Estrosi, Président du Conseil Général des Alpes Maritimes et député-Maire de Nice, déclare :

« *Circuler mieux nécessitera d'engager des négociations avec l'Etat, Réseau Ferré de France et Escota, pour diminuer considérablement la circulation des poids lourds sur le contournement autoroutier de Nice ; il n'est plus tolérable que 20 000 poids lourds se servent journallement, à peu de frais, de notre département comme corridor de transit vers l'Italie et l'Europe Centrale.*

Je travaille aussi au développement du ferroutage et à une autoroute de la mer ».



Et en attendant, où seront détournés ces poids lourds ? Chez nous !!

DES ACTIONS CITOYENNES

RÉAGIR ! soutient le projet de galerie de 4,80m mais s'oppose à *un tube de 8m qui rend physiquement possible le doublement de la capacité du tunnel actuel (dixit Michel Bouvard dans le Dauphiné Libéré en décembre 2005)*.

En décembre 2009, les médias ont salué les premiers tirs de mine en donnant bien peu d'échos aux préoccupations environnementales et à notre action (*Voir chronologie*).

RÉAGIR ! et VIVRE EN MAURIENNE ont organisé le 14 novembre dernier, une marche de protestation à MODANE, suivie d'une conférence d'Yves PACCALET, écrivain, naturaliste et ancien bras droit du Commandant Cousteau. Pessimiste sur l'état de la planète, il a proposé des issues de secours : partage, sobriété choisie, États-Unis Démocratiques du Monde.

Puissions-nous l'entendre et réagir avant que « le ciel ne nous tombe sur la tête ».



RÉAGIR !
VIVRE EN
MAURIENNE,
la FRAPNA
et
la FNAUT
devant le Tribunal
administratif de
Grenoble pour
déposer le référé
contre le percement
du 2^{ème} tunnel au
Fréjus.

À MÉDITER...

« Le seul combat que l'on est sûr de perdre est celui que l'on ne mène pas. »

(entendu dans l'émission de Daniel Mermet « Là-bas si j'y suis » du 11 février 2010).

BRÈVES PAROLES...

Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'écologie : « les particules fines seront à l'avenir un des plus gros problèmes de pollution de l'air, elles sont responsables de 30 000 décès prématurés par an en France et touchent les habitants les plus fragiles. (Il est dommage que l'on ne se penche pas assez sur les coûts collatéraux des transports. NdR).

Jacques Hamon, expert en énergie : « gouverner, c'est prévoir et, dans les domaines de l'énergie et du transport, c'est prévoir pour des décennies, voire pour plus d'un siècle ». (Une petite phrase, lourde de conséquence, qui aurait pu servir de fil conducteur aux chefs d'Etats lors du Sommet de Copenhague, et surtout de but à atteindre. NdR).

(Source : FNAUT-INFOS n° 181 de janvier-février 2010).

2 Milliards d'Euros : Nouveau cadeau de l'Etat aux Sociétés d'autoroutes...

5 des 6 sociétés concessionnaires ont obtenu du gouvernement la prolongation d'un an de leur concession sur les autoroutes fraîchement privatisées (c'est à dire qu'à l'expiration du droit de concession vers 2030, ces sociétés percevront des péages pendant 1 an alors qu'elles n'auront plus de dette, donc tout bénéf. pour l'actionnaire) . Au nom de l'écologie !

Petit rappel : sous Villepin les Sociétés d'autoroutes ont été concédées pour 15,5 milliards au lieu de 22 milliards estimés par la Cour des comptes ; prix que les concessionnaires étaient prêts à payer.

À suivre : Le Gouvernement vient d'accorder une hausse de 0,5% des péages alors que l'inflation sur la période de calcul (octobre 2008- octobre 2009) fut nulle et d'autres tronçons vont être mis en concession notamment la RN10 dans les Landes pour 50 ans. (Source Marianne du 03-02-2010)

DEVINETTE : un « Proglio » local...

Mes dividendes sont moins importants à la SFTRF (Société Française du Tunnel Routier du Fréjus) qu'à LTF (Lyon-Turin Ferroviaire) ou vice-versa, mais j'émarge dans ces deux sociétés, concurrentes, en qualité de Président.

Qui suis-je ?

(Réponse : Patrice RAULIN - PDG de la SFTRF et de LTF)

Demandez l'info !

Vous voulez recevoir des informations sur Réagir ! , sur les problèmes environnementaux en Savoie et en France :

Voici mes coordonnées : nom /prénom :

Adresse Internet :@.....

Pouvoir 2010

Je soussigné,
membre de l'association Réagir ! donne tout
pouvoir à M/Mme
pour l'assemblée générale du 2 avril 2010.

Signature :

(À envoyer à André Champion - Orelette -
73140 ORELLE
ou remettre à la personne mandatée)

Adhésion 2010

Nom et prénom :

Adresse Internet et postale :

.....

Je renouvelle mon adhésion à RÉAGIR ! pour 2010 :
10 € ou **5 €** (étudiant, chômeur, enfant)